

Ecoles tatares.

Numéro d'inventaire : 1979.02863

Type de document : imprimé divers

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1880 (vers)

Inscriptions :

- ex-libris : avec

Description : Feuille détachée d'un ouvrage et collée sur un carton.

Mesures : hauteur : 321 mm ; largeur : 216 mm

Mots-clés : Systèmes éducatifs étrangers

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill.

JUIN.



École tatare.

12

ÉCOLES TATARES.

PROVINCES DU CAUCASE.

Les écoles tatars ne diffèrent point pour la plupart des anciennes écoles de tous les pays musulmans et en Turquie même avant la réforme récente dont nous venons de parler. Elles sont quelquefois annexées aux mosquées, d'autres fois elles sont établies dans des maisons particulières.

Les rumeurs dont elles sont pleines les signalent de loin à l'attention des passants.

Voici la description qu'un voyageur donne de l'une d'elles telle qu'il l'a vue, il y a peu d'années, dans la ville de Schoucha :

L'école se compose d'une seule chambre qui a pour appendice un large balcon et dont l'entrée est au niveau de la rue. Sur le balcon règne, en guise de mur, une large fenêtre dont la partie inférieure reste ouverte, lorsque le temps le permet.

A l'intérieur, le plafond et les murs sont ornés de dessins et de versets du Coran. Le long des murs et dans les niches sont empilés des tas de livres qui sont de petits extraits du Coran, et des cahiers.

Aux piliers qui soutiennent le plafond sont suspendues les gibecières des écoliers.

Dans un coin est assis le mollah, maître d'école. Il est grave, solennel. On pourrait croire qu'il pense. Ce serait une erreur : il ne pense ni aux écoliers, ni à l'école, ni probablement à quoi que ce soit ; il fume.

A ses côtés sont rangés, comme une espèce d'état-major, les plus beaux garçons de l'école et aussi les enfants des parents riches. Ils se distinguent par leurs vêtements de leurs condisciples, dont les habits bigarrés et de toutes formes attestent l'humble condition.

Sur le plancher, les petits garçons non privilégiés sont assis en désordre, accroupis sur leurs pieds qui disparaissent sous eux. Ils se ferment les oreilles avec leurs mains. Leur visage est penché sur leur livre posé à terre ; leurs corps se balancent à droite et à gauche, et leurs lèvres bourdonnent sans cesse : ils essayent d'apprendre ainsi leurs leçons à haute voix.

Lorsqu'un élève croit savoir sa leçon, il va vers le maître qui, si l'enfant a trop préjugé de sa mémoire, lui donne quelques coups de verge et le renvoie bourdonner à sa place.

Le maître se sert d'une dizaine de verges flexibles et souples, d'inégales grandeurs, posées près de lui, et il en frappe à tout instant les dos, les mains, les pieds, tout ce qu'elles peuvent atteindre. Aussi les cris et les lamentations se confondent incessamment avec les récitation. Ce n'est le séjour ni de la paix, ni du bonheur, ni même, hélas ! de l'instruction.

Ces coups de verges donnés au hasard ne sont cependant que le moindre châtimement. De temps à autre, le pédagogue couche un enfant sur le dos et pose sur ses pieds une planchette double qui a deux ouvertures et ne lui permet de faire aucun mouvement ; deux élèves maintiennent droites ces planchettes ; deux autres élèves distribuent les coups sur les talons du pauvre petit.

Pendant ce temps, le maître impassible fume son narghileh.

L'enseignement, à Schoucha, paraît ne comprendre que deux choses : la lecture du Coran et l'écriture.

